



Attestation – Assurance Habitation

Les Assurés



Younes Senasli

**Personnes
couvertes**

Le Logement



Logement

16 Avenue des Frères Lumière
Batiment A
94360 Bry-sur-Marne
Locataire
19 m²
Résidence principale
Aucune dépendance.

L'Assureur



Assureur

Acheel
128 rue de la Boétie
75008 Paris

Le Distributeur



Distributeur

Acheel France
SASU au capital de 100 000,00€ -- RCS 895 323
525 Paris - ORIAS n°21 003 575
128 rue de la Boétie 75008 Paris

Acheel atteste que les Assurés sont couverts des conséquences pécuniaires dont ils peuvent être, en leur qualité de **locataires**, déclarés responsables à la suite d'un sinistre garanti aux Conditions Particulières et Générales du contrat Multirisques Habitation N°PRO_00000000000002285063.

Ce contrat garantit la responsabilité civile et la défense-recours des assurés ainsi que les garanties suivantes : **Assistance, Attentats et actes de terrorisme, Catastrophes naturelles, Catastrophes Technologiques, Défense pénales et recours suite à accident, Dégâts des eaux, Evénements climatiques, Frais et pertes, Incendie, Responsabilité civile, Protection Juridique.**

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

La période de validité s'étend du **12/05/2025** au **11/05/2026**. Cette attestation n'est valable que sous réserve que le contrat ne soit ni suspendu ni résilié pour quelque motif que ce soit postérieurement à sa date d'établissement.

Fait à Paris, le 12/05/2025

Ralph RUIMY - Président d'Acheel France